

Groupe de travail Formation continue et promotion de la qualité de la SSMG: Rapport annuel 2004/2005¹

Monika Maritz Mosimann

Groupe de direction ad interim
du Groupe de travail Formation continue/
Promotion de la qualité de la SSMG²

«L'échec comme élan vers la nouvelle poésie»

Sous ce titre était placé le congrès annuel 2004 de la SSMG à Berne, où Christoph Cina, depuis de nombreuses années chef émérite du groupe de travail, a été élu au comité de la SSMG. Le grand trou laissé dans le groupe de travail par ce départ n'a malheureusement pas pu être comblé immédiatement, en raison de l'absence d'un candidat à sa succession. Les membres du groupe de travail se sont malgré tout investis pour que cet échec devienne la chance d'un nouveau commencement, plus que la simple continuité dans ce domaine important de la politique professionnelle.

Organisation intérimaire du groupe de travail

Comme première mesure de sauvetage, Luzia Schneider présenta spontanément sa disponibilité à ce que le secrétariat de la SSMG soit le partenaire répondant pour mettre à disposition toutes les questions à la direction du groupe de travail. La direction ad interim du groupe fut constituée du groupe restreint précédemment formé, renforcé par d'autres membres du groupe expérimentés et engagés. Grâce à la coopération parfaite et expéditive de Luzia Schneider, les processus de travail ont pu être organisés de manière plus rationnelle et la charge du

groupe de travail a pu être allégée de manière durable.

Qualité en médecine de premier recours

Tandis que jusqu'à maintenant, la promotion de la qualité se faisait principalement à travers la formation continue et le travail dans le cadre des cercles de qualité, le séminaire des cadres au Bürgenstock de cette année avait comme objectif d'échafauder en commun des critères de qualité et d'élaborer un document de prise de position de la SSMG sur la qualité en médecine de premier recours. Ce projet ambitieux a été préparé par une task force avec C. Cina, N. Egli, F. Héritier et T. Zogg; M. Maritz Mosimann y participa plus tard en tant qu'autre modératrice pour le séminaire. Le processus de mise sur pied et le document de consensus de la SSMG qui en est résulté ont fait l'objet de différents articles détaillés dans PrimaryCare [1].

Dans la phase actuelle de mise en œuvre, le groupe de travail Formation continue/Promotion de la qualité est mandaté pour développer un concept de *mentoring* permettant de soutenir à l'avenir les membres qui en ont besoin dans leur environnement professionnel.

Devoir de formation continue

Le concept de *maintien des droits acquis* décrit dans notre dernier rapport annuel continue à donner lieu à des interpellations et discussions. Dans cette question aussi, nous tenons ferme à notre principe de responsabilité et déclaration individuelles. Les représentants de la SSMG à

la CFPC (Commission pour la formation postgraduée et continue de la FMH) travaillent à un consensus dans ce sens. Les interpellations de la base aux délégués cantonaux montrent toujours qu'il existe des déficits d'information concernant la réglementation du devoir de formation continue. Nous référons avec insistance à notre page d'accueil et à Primary Care, en tant qu'organes de communication et d'information. De plus, nous soulignons que la tâche de la SSMG n'est ni contrôle ni sanctions, mais de soutenir ses membres pour remplir leur devoir de formation continue. Le groupe de travail a répondu à une protestation d'un non-membre SSMG concernant la hauteur de l'émolument pour l'attestation de formation continue, en mentionnant que le tarif déjà en vigueur (correspondant à la hauteur de la cotisation de membre) est

1 Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 45 von PrimaryCare erschienen.

2 Groupe de travail formation continue et promotion de la qualité (32 membres): Arquint Nicolas, Sarnen – Bendel Martin, Niederurnen – Bischof Bruno, Wettingen – Bonfiglio Antonio, Langnau a.A. – Brütsch Paul, Huttwil – Brun Andreas, Walkringen – Carrel Jacques, Fribourg – Chaves Gabriel, Flawil – Cina Christoph, Messen – Collioud Yves, Boudry – Dahinden André, La Neuveville – Durrer Dominique, Vevey – Echegoyen Anne-Catherine, Fribourg – Eggs Christian, Evolène – Egli Niklaus, Hinwil – Fehr Clemens, Jenaz – Flubacher Peter, Neuhausen – Girard Anne, La Sagne – Häni Eugen, Biel – Hüslér Peter, Morbio Inferiore – Illi Martin, Hünenberg – Itin Christoph, Liestal – Klausner-Reucker Cornelia, Caslano – Maître Thierry, Saignelégier – Maritz Mosimann Monika, Gunten – Müller Hansruedi, Altdorf – Nadig Markus, Amriswil – Revaz Frey Jacqueline, Dotzigen – Rudhardt Anne Madeleine, Genève – Sigrüst Raimund, Einsiedeln – Terrier André, Menznau – Wälti Jörg, Zurich.

maintenu, de manière à ne pas défavoriser les membres SSMG.

Par ailleurs, nous constatons un retour des protocoles de formation continue en augmentation réjouissante, que nous interprétons dans le sens d'une acceptance meilleure de notre réglementation. Mais le taux de retour reste très variable selon les régions, s'étendant de <10% (BS/BL, FR, JU, LU, NW/OB, SZ,UR, TI, VS) à >50% (AG, BE, SH, SO, TG, ZG).

Pour la première fois cette année, nous avons reçu une *demande de libération du devoir de formation continue*. Après consultation du service juridique de la FMH, nous nous sommes mis d'accord sur la règle que les interruptions de travail de moins d'une année ne libèrent pas de l'accomplissement du devoir de formation continue [2].

Manifestations de formation continue

Par méconnaissance de notre programme de formation continue, de nombreuses demandes d'accréditation de manifestations de formation continue ont continué à être déposées et le secrétariat a pu y répondre en plus grande partie par des lettres standards.

La mise en œuvre de notre concept avec le label «recommandé SSMG» a rencontré l'année dernière les points critiques suivants, qui ont été discutés par l'assemblée des délégués à la formation continue:

■ On observe un comportement restrictif des *sponsors*, avant tout pour les manifestations qui ne sont pas en rapport direct avec les traitements médicamenteux.

Notre position est définie dans la charte du sponsoring et à long terme il nous faudra réfléchir à des modèles de financement alternatifs.

■ L'implication conséquente de *modérateurs SSMG* se montre toujours difficile, surtout pour les séries de formation continue (Médical Tribune, type 2 – réflexion 3). Aussi bien chez les organisateurs de formation continue que chez les membres de la SSMG, le rôle des modérateurs paraît ne pas être encore assez clairement défini. Le groupe de travail prévoit d'élaborer des fiches concernant ce rôle et leur publication sur la page d'accueil; nous planifions aussi d'autres cours de modérateurs.

■ Dans PrimaryCare, on a lancé une discussion sur le sens et le non-sens des *évaluations*, au sujet desquelles nous avons pris position [3]. Un nouvel article de J. Carrel a été publié dans le numéro 42 [4].

■ Il existe un besoin de formation continue sur des thèmes non médicaux tels que la conduite du personnel, la gestion personnelle et du cabinet médical. On a développé des modules de formation continue sur ces thèmes (en collaboration avec la firme Seminaris, Lucerne), qui débiteront cet automne.

e-learning

En peu de temps, l'offre en e-learning s'est fortement accrue et la charge de travail de notre office d'accréditation avec C. Klausner a augmenté en conséquence. C'est pourquoi nous avons formé un groupe de travail avec l'objectif d'harmoniser la procédure de reconnaissance

avec celle des autres formes de formation continue, en collaboration avec le groupe de travail Médias, afin d'établir, pour les membres SSMG, une meilleure transparence dans la jungle des offres.

Remerciements et vœux pour l'avenir

Nous adressons un chaleureux merci à tous ceux qui se sont impliqués dans les innombrables manifestations de formation continue (locales, régionales ou dans le cadre de congrès) et à nos secrétaires de la SSMG. Sans leur générosité, notre vision d'une formation continue orientée sur les besoins de la pratique serait vouée à l'échec. Nous souhaitons ardemment que leur engagement motive toujours plus de jeunes collègues à la coopération, dont nous avons un grand besoin.

Références

- 1 Consensus de la SSMG sur le développement de la qualité en médecine de premier recours, PrimaryCare 2005;5:662.
- 2 www.ssmg.ch > groupes de travail > formation continue/promotion de la qualité > organisation > programme sous 7.
- 3 Maritz Mosimann M. Evaluation von Fortbildungen. PrimaryCare 2005;5:434.
- 4 Carrel J. Organiser et évaluer une activité de formation continue. PrimaryCare 2005;5:858–60.

Dr Monika Maritz Mosimann
Spécialiste en Médecine générale FMH
Am Bach
CH-3654 Gunten
mar-mos@bluewin.ch